

Délai de livraison : 4 à 6 semaines à réception de la commande.
Validité du tarif : La durée de la validité de l'offre spécifiée sur le devis.

Conditions de paiement : hors conditions spéciales précisées au devis. 50% à la commande + solde à la livraison.
Escompte : selon conditions inscrites au devis.

1 – Application des conditions générales de vente – Opposabilité des conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de ventes (CGV) sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par le vendeur qui n'ont qu'une valeur indicative et qui pourront être modifiés sans nouvel avis. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir contre les conditions générales de vente. Toute condition contraire opposée par l'acheteur sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quelque soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

2 – Modification des conditions générales de vente.

Les commandes ne deviennent définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit (télécopie, courriel...) par le vendeur. Le vendeur n'est lié par les commandes prises par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite et signée. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur.

Nous nous réservons la possibilité de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. Nous Vous invitons ainsi à faire une lecture attentive des Conditions Générales de Vente à chaque nouvelle commande effectuée. Les Conditions Générales de Vente applicables seront celles en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le Site et prévalent sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

3 – Modification de la commande.

Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des produits. Si le vendeur n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes ne seront pas restitués. Après confirmation de la commande, le vendeur se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses produits et de modifier sans avis préalable les modèles définis dans ses prospectus ou catalogues sans pour autant impacter les fonctionnalités de bases des produits.

4 – Livraison

4.1 Modalités

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit à l'acquéreur, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux ou entrepôts de l'acquéreur. L'acheteur s'engage à prendre livraison dans les quinze jours qui suivent l'avis de mise à disposition. Ce délai expiré, le vendeur pourra considérer que la commande est annulée et la vente unilatéralement résiliée par l'acheteur.

4.2 Délais

Les délais de livraison sont confirmés à réception de la commande. En cas de retard, le vendeur informera l'acquéreur. Pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, si l'acquéreur n'accepte pas le retard de livraison, la vente pourra, alors, être résolue; l'acquéreur pourra obtenir restitution de son acompte. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, les interruptions de transport, l'impossibilité pour lui-même d'être approvisionné. Le vendeur tiendra l'acheteur au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur (paiement des acomptes), quelle qu'en soit la cause.

4.3 Risques

Les produits sont livrables franco de port au lieu convenu ; dans tous les cas, ils voyagent aux risques et périls du vendeur.

5 – Réception

Il est fortement conseillé au client de vérifier l'état de l'emballage, le nombre et le contenu des colis, ainsi que l'état des produits lors de la livraison. Ainsi, il est recommandé que toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, emballage endommagé, produits cassés...) soit constatée par le client sous la forme de réserves manuscrites claires, précises et complètes sur le bon de livraison/transport, et ce en présence du transporteur. Il est précisé que la mention « sous réserve de déballeage » apposée sur le bon de livraison ne constitue pas une réserve. Le client est également invité à confirmer parallèlement l'anomalie en adressant un courrier recommandé avec avis de réception au vendeur dans les dix jours, non compris les jours fériés, suivants la livraison dans le but de confirmer lesdites réclamations.

6 – Retours

6.1 Modalités

A l'égard du client professionnel :
Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir, les frais et les risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur.- Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le vendeur les a livrées. Les produits remplacés deviennent la propriété du vendeur.

A l'égard du client consommateur :

Sauf en cas de rétractation, les frais et les risques de retour pour vice caché ou non-conformité sont toujours à la charge du vendeur. Les marchandises renvoyées (biens ainsi que tous les accessoires et documents fournis) sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis. Les produits remplacés deviennent la propriété du vendeur.

6.2 Conséquences

Au cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par le vendeur dans les conditions prévues ci-dessus, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit, ou le remboursement des produits au choix du vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

7 – Garantie

7.1 Etendue

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière (5 ans) ou de fabrication (1 an) et ce à compter de la date de livraison, conformément au certificat de garantie inhérent aux produits. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant au vendeur sera le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services sauf si ce mode de dédommagement s'avère impossible ou disproportionné. Pour bénéficier de la garantie, tout produit doit être, au préalable, soumis au service après-vente du vendeur dont l'accord est indispensable pour tout remplacement. Les frais éventuels de port sont à la charge du vendeur.

7.2 Exclusions

La garantie ne joue pas pour les défauts et détériorations provoqués par l'usage naturelle ou par un accident extérieur (entretien défectueux, utilisation anormale), une utilisation non conforme aux préconisations spécifiées sur la notice d'utilisation, ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur.

7.3 Garanties légales

Lorsque vous êtes un client consommateur et conformément aux dispositions des articles L211-4 et suivants du code de la consommation et des articles 1641 et suivants du code civil, les produits sont garantis au titre de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés.

Indépendamment de la garantie ainsi consentie, la SAS DPHM reste tenue des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

En application de l'article L211-15 du Code de la consommation, les dispositions des articles L211-4, L211-5, L 211-12 du Code de la consommation ainsi que l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du Code civil sont intégralement reproduits ci-après :

Garantie légale de conformité

Article L211-4 du Code de la consommation

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L211-5 du Code de la consommation

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1- Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2- Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L211-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Garantie légale contre les vices cachés

Article 1641 du Code civil

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 du Code civil alinéa 1

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Signature / Cachet de l'entreprise (Professionnel)

8 – Prix

Les produits sont fournis au prix de la commande. Les prix s'entendent nets, Franco France Métropolitaine, hors taxes sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur. Hors accord spécifique précisé sur la commande, les ventes hors France Métropolitaine sont effectuées aux conditions EXW.

9 – Facturation

Une facture est établie et envoyée par courriel pour chaque livraison. Un original peut être envoyé par courrier postal sur simple demande.

10 – Paiement

10.1 Modalités

Sauf convention contraire établie lors du devis, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- 50% à la commande, le solde à la livraison.

En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à l'échéance convenue.

10.2 Retard ou défaut

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal le plus élevé depuis la date de facturation. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du vendeur. Le montant de ces intérêts de retard sera imputé de plein droit sur toutes remises, ristournes ou rabais dus par le vendeur. En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts. La résolution frappera toutes les commandes en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné (spécifié sur la commande), le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure. Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes. L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'avocats ou d'officiers ministériels. En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du vendeur. Tout paiement partiel s'impute d'abord sur la partie non privilégiée de créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

10.3 Exigence de garanties ou règlement

Le vendeur se réserve le droit, à tout moment en fonction des risques encourus, de fixer un plafond au découvert de chaque acheteur : les conditions particulières seront alors spécifiées sur la commande.

11- Droit de rétractation

A l'égard du client consommateur :

Vous avez le droit de vous rétracter de votre contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Cependant, il est rappelé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les produits confectionnés selon les spécifications du Consommateur ou nettement personnalisés.

Le délai de rétractation de quatorze (14) jours court à compter du jour où vous-même prenez, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend, physiquement possession du ou des biens.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation à l'adresse postale ou électronique indiquée en tête des présentes CGV soit au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant votre volonté de vous rétracter (par exemple, lettre envoyée par la Poste ou courrier électronique), soit en utilisant le modèle de formulaire de rétractation téléchargeable sur notre site internet (mais l'utilisation de ce formulaire n'est pas obligatoire).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous nous informiez de votre décision d'exercer votre droit de rétractation selon les modalités indiquées ci-dessus avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation de votre part, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez expressément choisi, le cas échéant, un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par nous) sans retard injustifié et, en tout état de cause, au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle nous sommes informés de votre décision de vous rétracter. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le ou les biens ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du ou des biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Vous devez renvoyer le ou les biens (dans leur emballage d'origine ou, à tout le moins, dans un emballage conférant une protection équivalente des dits biens au cours de leur transport retour, en parfait état permettant leur remise en vente par la Société, non usagés et accompagnés de tous les accessoires et documents fournis (notice, garantie, etc.) ainsi que d'une copie de la facture jointe aux biens livrés.) à l'adresse suivante :

SAS DPHM - Ancienne Poste - Au Village - 32270 MARSAN,

sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le ou les biens avant l'expiration du délai de quatorze jours. Vous devez prendre en charge les frais directs de renvoi du ou des biens.

Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du ou des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces biens.

Vous êtes invités à prendre toutes dispositions et le cas échéant toutes

assurances pour pallier la perte, la destruction éventuelle, partielle ou totale, du ou des biens retournés. Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés, utilisés ou salis ne pourront pas être repris.

12 – Réserve de propriété

Les produits sont vendus sous réserve de propriété. Le vendeur conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'acheteur. En cas de défaut de paiement à son échéance, le vendeur pourra revendiquer les produits et résoudre la vente, comme précisée ci-dessus. Les chèques et lettres de change ne sont considérés comme des paiements qu'à compter de leur encaissement effectif. Jusqu'à cette date, la clause de réserve de propriété conserve son plein droit. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert, dès livraison, des risques des produits vendus. L'acheteur s'engage jusqu'à complet paiement du prix, à peine de revendication immédiate des produits par le vendeur, à ne pas transformer ni incorporer lesdits produits, à les revendre ou les mettre en gage.

13 – Emballages

Les emballages portant la marque du vendeur ne peuvent être utilisés que pour ses produits et ne peuvent en aucun cas servir pour d'autres produits que les siens. Toute infraction à cette règle exposerait son auteur à des poursuites pénales et au versement de dommages-intérêts.

14 – Compétences – Contestation

La législation française est seule applicable quel que soit le lieu de commande, de livraison ou de paiement.

14.1 A l'égard du client consommateur

En cas de contestation ou de litige né de l'application des présentes conditions générales, de leur validité, de leur interprétation, de leur exécution et plus généralement tout litige relatif à la vente et à défaut de solution amiable, le tribunal compétent sera celui du lieu du domicile du défendeur ou, au choix du demandeur selon les dispositions légales en vigueur.

14.2 A l'égard du client professionnel

Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, les tribunaux de AUCH, France. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.

Edition de Septembre 2015

Signature / Cachet de l'entreprise (Professionnel)